



## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 Décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres en exercice : 19

Par suite d'une convocation du 17 décembre 2018 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 heures 00, sous la présidence de Danièle Roux, Maire.

### Présents : 11

Danièle ROUX, Maire	Evelyne BOSSU, 2 <sup>ème</sup> adjointe	Xavier BACHELET, 3 <sup>ème</sup> adjoint
Ariane MARTIN, 4 <sup>ème</sup> adjointe	Jean MAUREY	Martine VIDECOQ
Olivier QUILLET	Florence BILINSKI	Carole BOUILLONNEC
Chantal BENIER	Philippe CHAUVET	

### Absents avec procuration : 5

Gilles WAGNON	Pouvoir à	Ariane MARTIN
Christian LEPLUS	Pouvoir à	Danièle ROUX
Nicolas PRIOUX	Pouvoir à	Jean MAUREY
Sébastien RAVOISIER	Pouvoir à	Evelyne BOSSU
Véronique BATAILLON	Pouvoir à	Martine VIDECOQ

### Absent : 03

Isabelle BAILLEAU	Angélique DUCAT	Jean-Claude DAUVEL
-------------------	-----------------	--------------------

Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Martine VIDECOQ est désignée pour remplir cette fonction.

## ORDRE DU JOUR

1. Recensement population 2019 – création de quatre postes d'agents recenseurs
2. Recensement population 2019 – Rémunération des quatre agents recenseurs
3. Chèques CADHOC – à compter de l'exercice 2018 – critères d'attribution

Questions diverses.

Madame le maire, après avoir constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance.

Le dernier compte rendu est adopté sans observation.

**44-2018**

### Chèque CADHOC - à compter de l'exercice 2018 – critères d'attribution

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient de définir les critères annuels d'attribution tels que pour les agents titulaires à temps plein, non titulaires à temps non complet, agents en contrat CDD pour respectivement 65, 35 et 20 €.

**Décision : approbation**

45-2018

## **Recensement population 2019 – création de quatre postes d'agents recenseurs**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer quatre postes d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2019.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Décide** la création de 4 postes d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet, pour la période du 8 janvier 2019 au 16 février 2019.

**Décision : *approbation***

46-2018

## **Recensement population 2019 – rémunération des agents recenseurs**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Décide** de fixer :

- le supplément de rémunération à 150 euros nets par agent, soit une enveloppe de 600 € qui sera répartie proportionnellement à la charge de travail de chaque agent.

**Décision : *approbation***

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal une simulation de giration effectuée par le Département le 6 décembre dernier avec les transports PL du Moulin de Chars sur la RD 915, ceci afin d'éviter un tourne à gauche après le PN 18. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la simulation proposée considérée dangereuse.  
De plus, Monsieur Maurey précise que cette simulation de giration n'a pas été effectuée avec le poids lourd le plus long, ce qui rendrait la manœuvre encore plus délicate.
- Madame le Maire relate sa conversation téléphonique avec l'Inspecteur d'Académie l'informant du seuil d'inscription d'enfants de 130 pour le primaire qui ne sera pas atteint à la rentrée de septembre prochain, induisant la fermeture d'une classe, les élus sont en recherche d'effectifs.
- Un recrutement a été effectué pour le 7 janvier 2019 pour deux mois pour la traversée piétonne à l'école Les Tournesols en l'absence pour maladie de l'agent communal (effectif prévu au tableau des emplois).

La séance est levée à 22 h

Le Maire,  
Danièle ROUX